



Groupe de travail sur les nouveaux rythmes scolaires

1^{ère} réunion du **Jeudi 18 avril 2013**

Etaient présents :

- Yves ATHOUËL, directeur adjoint, école élémentaire Henri Lesage
- Philippe AUDUREAU, directeur, école élémentaire des Treilles
- Lydie BARREAU-TISSEYRE, parent d'élève, écoles maternelle et élémentaire des Treilles
- Tania BENETREAU, directrice adjointe, école maternelle de l'Enclos
- Carole BETROM, parent d'élève, école des Treilles
- Sophie BINARD, directrice adjointe, école maternelle des Treilles
- Mauricette BODIN, responsable pédagogique, écoles Saint Martin-Saint Joseph
- Delphine BOISSON-HEMERY, représentant de parents, école des Reigniers
- Dorothee BOUNEL, représentant de parents d'élèves, école maternelle Henri Lesage
- Martin BOUNEL, parent d'élève, école maternelle Henri Lesage
- Véronique BOURCY, représentant de parents, école des Reigniers
- Gaëlle BRILLOUET, enseignante, écoles Saint Martin-Saint Joseph
- Carole CAILLE, parent d'élève, école élémentaire Henri Lesage
- Jérôme CARISSIMO, parent d'élève, écoles Saint Martin-Saint Joseph
- Jean CAROTI, conseiller municipal
- Clémence CORNET, parent d'élève, écoles Saint Martin-Saint Joseph
- Yves DENIAUD, parent d'élève, école élémentaire des Treilles
- Isabelle DOUILLARD, directrice, école élémentaire de l'Enclos
- Marie DUMOULIN, enseignante, école Sainte Famille
- Patrick FAUCILLON, enseignant, école élémentaire des Treilles
- Marylène FLEURISSON, DDEN, école des Reigniers
- Isabelle GALMES, directrice Adjointe, école maternelle Henri Lesage
- Josette GUISELAIN, DDEN, écoles maternelle et élémentaire Henri Lesage
- Evelyne HIRN, conseillère municipale
- Caroline JAGUENEAU, parent d'élève, école des Treilles
- Sophie LEBAS, parent d'élève, école maternelle de l'Enclos
- Audrey LEBEAU, enseignante, école des Reigniers
- Sandrine LECOMTE, directrice, école maternelle de l'Enclos
- Sylvie LE MERCIER, conseillère municipale
- Lucie LEON, parent d'élève, école de l'Enclos
- Christine LHOMELET, parent d'élève, école des Reigniers
- Jean-Baptiste MOULENES, parent d'élève, écoles Saint Martin-Saint Joseph
- Christine NIVET, chef d'établissement, école Sainte Famille
- Jessica PELLEGRINI, parent d'élève, école de l'Enclos
- Bernard PEYSSON, parent d'élève, école élémentaire Henri Lesage
- Jean-François QUIVRON, enseignant, école élémentaire de l'Enclos
- Emilie RAVON, directrice, école des Reigniers
- Isabelle STILLER, directrice adjointe, école maternelle des Treilles
- Réda TAGRI, parent d'élève, école de l'Enclos
- Philippe TAPPÉ, parent d'élève, école des Reigniers
- Franck THIÈRE, chef d'établissement, écoles Saint Martin-Saint Joseph
- Annick TOULLEC, parent d'élève, école élémentaire de l'Enclos
- Eva TROCHU, parent d'élève, école maternelle Henri Lesage
- Christian VRIGNON, directeur, école élémentaire Henri Lesage

Participaient également :

- Jean-François ARNOUD, Directeur Famille et Solidarité
- Natacha GRENON-RIGNY, Responsable Pôle Enfance Jeunesse
- François LE MABEC, Maire Adjoint à la Vie scolaire

- Philippe MAZEVET, Directeur Général Adjoint des Services
- Patrick ROCHEREAU, Responsable Pôle Education

Après un mot de bienvenue, Monsieur LE MABEC installe de groupe de travail.

A) → Exposé :

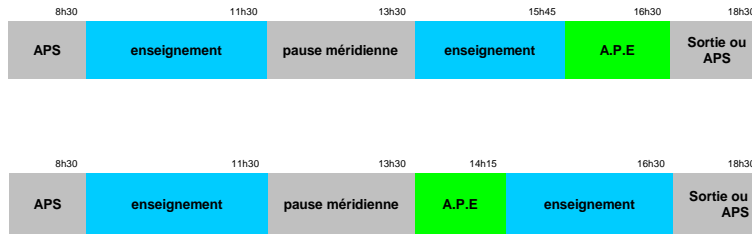
Les essentiels de la réglementation...

- *rentrée 2013, mais dérogation possible sur 2014*
- *Enseignement sur neuf demi-journées par semaine incluant le mercredi matin. Dérogation possible le samedi matin*
- *24 heures de classe/ semaine durant 36 semaines*
- *Des activités pédagogiques complémentaires (APC) viennent s'ajouter aux 24 heures d'enseignement.*
- *Journée d'enseignement 5h30 maximum + demi-journée 3h30 maximum (pas de minimum)*
- *La durée de pause méridienne ne pourra pas être inférieure à 1h30*
- *Possibilité pour le Maire de présenter un projet d'organisation du temps scolaire*

Les essentiels de la réglementation...

- *La réforme des rythmes scolaires implique pour les communes de mettre en place des activités périscolaires à hauteur de 3h/semaine, non obligatoires mais accessibles à tous*
- *Mise en place de projets éducatifs territoriaux formalisant les actions proposées localement dans le cadre de la concertation*
- *Un fond d'amorçage de 50 euros par élève à la rentrée 2013*

Exemples d'emploi du temps



L'organisation actuelle dans les écoles publiques et privées

ÉCOLES PUBLIQUES			
TREILLES	ENCLOS	HENRI LESAIGE	REIGNIERS
<u>MATERNELLE</u> Classe : 09 H 00 - 12 H 00 13 H 45 - 16 H 45 Récréation : 10h15-10h45 ou 10h45-11h15 15h15-15h45 ou 15h45-16h15	<u>MATERNELLE</u> Classe : 09 H 00 - 12 H 00 13 H 45 - 16 H 45 Récréation : 10 H 30 / 11 H 00 15 H 10 / 16 H 40	<u>MATERNELLE</u> Classe : 09 H 00 - 12 H 00 14 H 00 - 17 H 00 Récréation : 10 H 30 / 11 H 00 15 H 30 / 16 H 00	<u>MATERNELLE</u> Classe : 09 H 45 - 12 H 45 13 H 30 - 16 H 30 Récréation : 10 H 15 - 10 H 45 15 H 00 - 15 H 30
<u>ELEMENTAIRE</u> Classe : 09 H 00 - 12 H 00 13 H 45 - 16 H 45 Récréation : 10 H 30 - 10 H 50 15 H 15 - 15 H 35	<u>ELEMENTAIRE</u> Classe : 09 H 00 - 12 H 00 13 H 45 - 16 H 45 Récréation : 10h10-10h30 ou 10h35-10h50 14h55-15h15 ou 15h10-15h35	<u>ELEMENTAIRE</u> Classe : 09 H 00 - 12 H 00 14 H 00 - 17 H 00 Récréation : 10 H 30 - 10 H 50 15 H 30 - 15 H 50	<u>ELEMENTAIRE</u> Classe : 09 H 45 - 12 H 45 13 H 30 - 16 H 30 Récréation : 10 H 15 - 10 H 30 15 H 00 - 15 H 15
ÉCOLES PRIVÉES			
SAINTE-MARTIN	SAINTE-JOSEPH	SAINTE-FAMILLE maternelle	SAINTE-FAMILLE élémentaire
Classe : 09 H 00 - 12 H 00 13 H 30 - 16 H 45	Classe : 09 H 00 - 12 H 00 13 H 30 - 16 H 45 Récréation : 10 H 30 - 10 H 50 (selon cycles) 15 H 00 - 15 H 20	Classe : 09 H 45 - 12 H 00 13 H 30 - 16 H 30 Récréation : 10 H 00 - 10 H 30 15 H 00 - 15 H 30	Classe : 09 H 45 - 12 H 00 13 H 30 - 16 H 30 Récréation : 10h15-10h30 ou 10h35-10h50 14 H 45 - 15 H 00

L'offre pédagogique actuelle

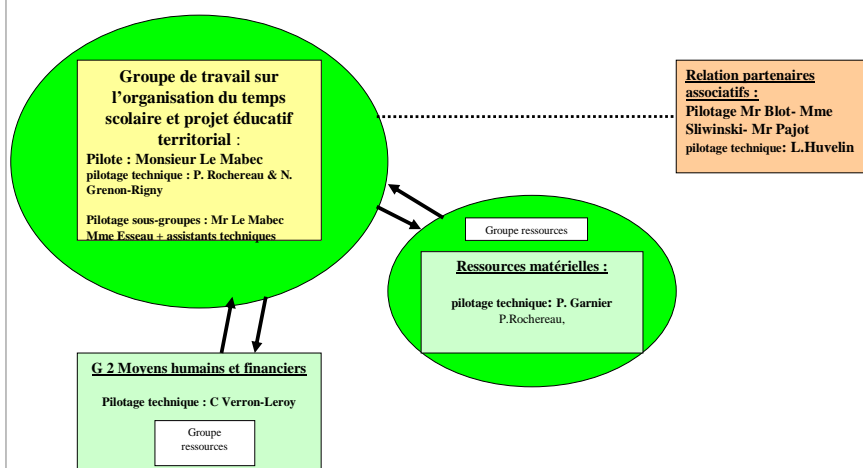
	Action	Niveaux	
		maternelle	élémentaire
Sport	<i>Apprentissage de la natation</i>	GS	X
Sport	<i>Appréhension du sport collectif</i>		CP-CE1
Sport	<i>Mise à disposition d'un ETAPS</i>		CE2 à CM2
Sport	<i>Mise à disposition des équipements sportifs</i>	GS	X
Lecture publique	<i>Visite de la bibliothèque</i>	X	X
Lecture publique	<i>Cycle de 4 visites thématiques</i>	X	X
Lecture publique	<i>Soutien de projets d'enseignants</i>	X	X
Lecture publique	<i>Rencontres d'illustrateurs - mise à disposition d'un illustrateur</i>	X	X
Expositions	<i>Visites d'exposition</i>	X	X
Expositions	<i>Projets autour des expositions et des spectacles</i>	X	
Spectacles	<i>Spectacles Jeune public</i>	X	X
Spectacles	<i>Cep party</i>	X	X
Spectacles	<i>Spectacles de Noël dans les écoles maternelles</i>	X	
Cinéma	<i>Cinéma-Noël</i>		X
Musique	<i>Rencontres chorales</i>		X
Musique	<i>DUMIstes - éveil musical</i>	GS	
Musique	<i>Dumistes - interventions en classes</i>		X
Développement durable	<i>Projets écologiques</i>	X	X
Nutrition	<i>Education nutritionnelle</i>	X	X

.....à laquelle il convient d'ajouter les études surveillées dans les écoles élémentaires ainsi que les subventions municipales pédagogiques pour financer les projets des écoles

Objectifs et organisation du groupe de travail

- La « **feuille de route** » du GT → **fixer les contours** du temps scolaire (journalier et hebdomadaire) et **définir** un Projet Educatif Territorial.
- **Rythme des réunions plénières** → tous les mois ½
- **Constitution de sous-groupes** autour des deux items de la « feuille de route ». Inscriptions dans les sous-groupes
- **Un échéancier des travaux** du GT avec **une remise des propositions pour la fin d'année 2013**

Relations du Groupe de travail avec les autres groupes internes



B) → Organisation de la concertation engagée par la Ville :

Compte-tenu de l'importance du groupe de travail (75 personnes au total) Monsieur LE MABEC propose, dans un souci d'efficacité et afin de faciliter les débats, la constitution de deux sous-groupes de travail →

- 1) Sous-groupe de travail sur l'organisation du temps scolaire.
 - 2) Sous-groupe de travail sur le Projet Educatif Territorial (P.E.T.).
- La première réunion du sous-groupe de travail sur le P.E.T. est fixée au **jeudi 23 mai 2013 à 18h30.**

- Celle du sous-groupe de travail sur l'organisation du temps scolaire aura lieu le **mardi 28 mai 2013 à 18h30.**

Afin d'organiser les débats dans les sous-groupes, un ordre du jour comprenant les points et questions évoqués sera transmis aux participants à l'appui de la convocation.

NOTA : Les personnes absentes à la réunion du 18 avril peuvent encore s'inscrire dans l'un des sous-groupes (contact jean-francois.arnoud@mairie-vertou.fr)

Il serait opportun, pour la cohérence des débats, que la répartition des représentants des écoles (parents, enseignants....) soit équitable au sein de chaque sous-groupe de travail

Le travail des sous-groupes fera l'objet d'une restitution et d'un arbitrage par le Groupe de Travail lors de chaque séance plénière qui sera programmée tous les mois 1/2.

La fin des travaux du Groupe de Travail est programmée à l'échéance Novembre/Décembre 2013 afin de ménager le 1^{er} semestre 2014 pour les réorganisations nécessaires (gestion de personnel, transport, équipements....)

La prochaine séance du Groupe de Travail se tiendra à la mi-juin 2013.

C) → Synthèse des premiers échanges :

- Est-ce que le travail du samedi matin est définitivement évacué ?

La demande de dérogation doit être extrêmement motivée. Pour information la Ville de Rezé s'est vue notifier un refus de la DASEN.

- Quel sera le périmètre du P.E.T. ?

Il sera circonscrit à la commune de Vertou.

-Quelle organisation pour le transport scolaire ?

Nantes Métropole n'envisage pas d'organiser un service de transport scolaire le samedi matin et la cohérence avec les collègues, notamment pour le mercredi, devra être recherchée.

Remarque de l'assemblée : « on est là pour réfléchir aux besoins de l'enfant et non pour caler une organisation scolaire sur le transport ».

Pour information, une première réunion technique autour du transport scolaire est fixée le 14 mai entre la Ville et Nantes Métropole. Elle permettra d'apporter au sous-groupe de travail chargé de *l'organisation du temps scolaire*, des premiers éléments de réflexion.

-Comment seront consultées les associations ?

Les partenaires associatifs seront consultés au travers de rencontres programmées par les élus en charge des secteurs concernés. Les conclusions de ces rencontres seront présentées au Groupe de Travail pour être prises en compte dans la réflexion.

- Quel type d'association pourra intervenir dans le cadre du P.E.T. ?

L'amicale laïque de Vertou-centre s'est d'ores et déjà manifestée dans le cadre de « l'école du sport » et de « lire et faire lire ».

Plus largement, la réflexion portera sur les associations à caractère sportif et culturel dont le personnel qualifié sera susceptible d'assurer les prestations attendues sur la semaine scolaire.

A noter que tout intervenant dans les écoles doit bénéficier d'un agrément délivré par l'Education Nationale.

- Gestion des locaux scolaires durant le temps péri-éducatif ?

La gestion sera plus ou moins facile selon les activités péri-éducatives choisies et la durée impartie (3/4h ou 1 heure, voire 1h30).

Les écoles pourront disposer de créneaux horaires distincts.

-Organisation des sous-groupes de travail: il est suggéré de faire deux sous-groupes pour chacun des thèmes de travail pour des raisons d'efficacité. Prévoir un sous-groupe sur le P.E.T. pour les écoles

maternelles et un autre pour les écoles élémentaires car les besoins des enfants ne sont pas les mêmes. Travailler groupe scolaire par groupe scolaire.

La Mairie fixe le cadre général de travail en structurant la concertation (groupe et deux sous-groupes). Une certaine latitude est laissée dans la réflexion interne au sein des comités siégeant dans chaque école.

-Proposition d'extension du temps scolaire le matin car les enfants travaillent mieux sur ce créneau.

Attention aux incidences sur l'organisation familiale et le cycle de sommeil de l'enfant

-Participation de l'Etat et de la CAF ?

Le fonds d'amorçage de l'Etat ne sera accordé qu'aux communes mettant en place la réforme en septembre 2013 (50 € par enfant).

Le P.E.T. a été évoqué dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse passé entre la Ville de Vertou et la CAF de la Loire-Atlantique. Cette dernière est en attente de directives de la Caisse Nationale d'Allocations Familiales.

-L'étude surveillée peut-elle être intégrée dans le P.E.T. ?

Le « Guide de réforme des rythmes scolaires » du Ministère de l'Education Nationale précise qu'elle peut faire partie des activités péri-éducatives.

-Eléments d'information autour du P.E.T. ?

La circulaire est accessible sur internet (éducation.gouv).

A la clôture de la réunion, chaque participant s'inscrit sur l'un et/ou l'autre sous-groupe de travail.

LISTE SOUS-GROUPE « ORGANISATION DU TEMPS SCOLAIRE »

Béatrice AUDOUIN, directrice, école maternelle Henri Lesage

Philippe AUDUREAU, directeur, école élémentaire des Treilles

Lydie BARREAU-TISSEYRE, parent d'élève, écoles maternelle et élémentaire des Treilles

Tania BENETREAU, directrice adjointe, école maternelle de l'Enclos

Sophie BINARD, directrice adjointe, école maternelle des Treilles

Mauricette BODIN, responsable pédagogique, écoles Saint Martin-Saint Joseph

Dorothee BOUNEL, représentant de parents d'élèves, école maternelle Henri Lesage

Véronique BOURCY, représentant de parents, école des Reigniers

Gaëlle BRILLOUET, enseignante, écoles Saint Martin-Saint Joseph

Jérôme CARISSIMO, parent d'élève, écoles Saint Martin-Saint Joseph

Jean CAROTI, conseiller municipal

Clémence CORNET, parent d'élève, écoles Saint Martin-Saint Joseph

Isabelle DOUILLARD, directrice, école élémentaire de l'Enclos

Marylène FLEURISSON, DDEN, école des Reigniers

Josette GUISELAIN, DDEN, écoles maternelle et élémentaire Henri Lesage

Caroline JAGUENEAU, parent d'élève, école des Treilles

Audrey LEBEAU, enseignante, école des Reigniers

Lucie LEON, parent d'élève, école de l'Enclos

Jessica PELLEGRINI, parent d'élève, école de l'Enclos

Bernard PEYSSON, parent d'élève, école élémentaire Henri Lesage

Philippe TAPPPIE, parent d'élève, école des Reigniers

Annick TOULLEC, parent d'élève, école élémentaire de l'Enclos

Christian VRIGNON, directeur, école élémentaire Henri Lesage

LISTE SOUS-GROUPE « PROJET EDUCATIF TERRITORIAL »

Yves ATHOUEL, directeur adjoint, école élémentaire Henri Lesage
Carole BETROM, parent d'élève, école des Treilles

Delphine BOISSON-HEMERY, représentant de parents, école des Reigniers

Carole CAILLE, parent d'élève, école élémentaire Henri Lesage

Jérôme CARISSIMO, parent d'élève, écoles Saint Martin-Saint Joseph

Jean CAROTI, conseiller municipal

Yves DENIAUD, parent d'élève, école élémentaire des Treilles

Patrick FAUCILLON, enseignant, école élémentaire des Treilles

Marylène FLEURISSON, DDEN, école des Reigniers

Isabelle GALMES, directrice Adjointe, école maternelle Henri Lesage

Josette GUISELAIN, DDEN, écoles maternelle et élémentaire Henri Lesage

Sophie LEBAS, parent d'élève, école maternelle de l'Enclos

Sandrine LECOMTE, directrice, école maternelle de l'Enclos

Christine LHOMELET, parent d'élève, école des Reigniers

Jean-Baptiste MOULENES, parent d'élève, écoles Saint Martin-Saint Joseph

Christine NIVET, chef d'établissement, école Sainte Famille

Jean-François QUIVRON, enseignant, école élémentaire de l'Enclos

Emilie RAVON, directrice, école des Reigniers

Isabelle STILLER, directrice adjointe, école maternelle des Treilles

Réda TAGRI, parent d'élève, école de l'Enclos

Franck THIÈRE, chef d'établissement, écoles Saint Martin-Saint Joseph

Eva TROCHU, parent d'élève, école maternelle Henri Lesage